

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Réclamation | : contact@mupras.com |
| Prise en charge | : pec@mupras.com |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 066947

ND: 35829

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1468

Société : RETRIEVE RAY

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BAAIBI YOUSSEF

Date de naissance : 18/12/1950

Adresse : Hay DAKHLA 270/1009 Hay EL MOUHADLA

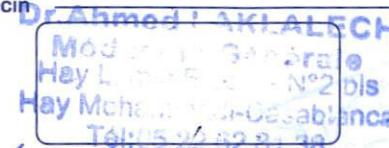
Code postal : 20000

Télé. : 0661109638

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/07/2020

Nom et prénom du malade : MORZANE Amin

Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Hypertension et Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 5.1.2020

Signature de l'adhérent(e) : NE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/07/2022	-	-	150,0	Ahmed Mory Hey L. Hey J. Telli ALECH N°2 bis
23/07/2022	-	-	007	2028130

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

ORDONNANCE

Dr.Ahmed LAKLAECH
Médecin Généraliste
Hay Larbi Bey - N°2 bis
Hay Mohcine Ben Ali-Casablanca
Télé: 22 82 81 38

Sur le 29/07/62

J = MORNING Amoxicillin

1/ DIAMICRO N 300 mg (066616)
+ 300 mg
Appl. à molen AV.

2/ GLYCOS 850 mg Rehans'
My 2x A (6663)

3/ DUCRE forte 100.000 U (2ml)
1 AB/ 15, x 3 mois

4/ VIT C 1000 gél (03 by)

Dr.Ahmed LAKLAECH
Médecin Généraliste
Hay Larbi Bey - N°2 bis
Hay Mohcine Ben Ali-Casablanca
Télé: 22 82 81 38

Signature et cachet du médecin

M. x Amoxicillin

6 118001 030408

VOLTAREN® SR 75 mg
Comprimés enrobés

PPV : 76,20 DH

54,30

54,30

54,30

54,30

54,30

PER:302 2022
LOT:99M1117

RELAXOL 500MG/2MG
CP B20



P.P.V:53DH10



6 118000 060833

DOCTEUR AHMED LAKLAECH

Médecine Générale

Ancien Médecin des Hôpitaux publics

Hay lamia, Bloc 6 N°2 Bis, Hay Mohammedi

Ain Sebâa-Casablanca

Tél : (0) 522 62 81 38

الدكتور احمد لقلالش

الطب العام

طبيب سابق بالمستشفيات العمومية

حي ملياء بلوك 6 رقم 2 مكرر الحي المحمدى

عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف: 38 522 62 81 (0)

Casablanca, le : 23/07/2020 الدار البيضاء في

3 - MORJANE Amine

Hopls

1) velharené 75 SSR ep.

869
21

un 2x1, Amb.

EUZOL 2g/100ml

B16
31

un 2x1

Relaxol 2g

un 3x1

PIRELLAC ALOUATI
Pharmacie ALOUATI
Bd. Fouari, Hay Mohammedi
Casablanca 16 105
Tél. 0522 60 16 105

8882

4

VITAMINIC forte (2m)

2cp 2x5ml

8738

med : AKLAECH
DOCTOR General
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 bis
Mohammedi-Casablanca
62 81 38

DOCTEUR AHMED LAKLAECH

Médecine Générale

Ancien Médecin des Hôpitaux publics

Hay lamia, Bloc 6 N°2 Bis, Hay Mohammedi

Ain Sebaa-Casablanca

Tél : (0) 522 62 81 38

الدكتور أحمد لقلالش

الطب العام

طبيب سابق بالمستشفيات العمومية

حي ملياء بلوك 6 رقم 2 مكرر الحي المحمدى

عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف: (0) 522 62 81 38

Casablanca, le : 23/07/2020

Re: Confidential

Mme MORTANE Amna tyoul
Anne antécédents maladie NID
Médecin Présent à l'heure
Polyarthralgias avec asthénie
Importante décentration de la tête
Broloppia de mante

Dr. Ahmed Laklaech
Médical
Hôpital 6
Hay Lamia
Casablanca
Bâtiment 2 bis
N° 6
Hay Mohammedi